



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Déplacement dans la Creuse

**Discours de Cédric O,
Secrétaire d'Etat chargé du Numérique**

Guéret,

Vendredi 12 avril 2019

Contacts presse :

Cabinet de Cédric O : 01 53 18 43 10 / presse@numerique.gouv.fr



Très heureux d'être à Guéret avec vous aujourd'hui pour mon premier déplacement, merci pour votre accueil.

J'ai tenu à ce que ce premier déplacement se fasse sur le thème de la fracture numérique.

Dans toutes les réunions du Grand Débat, nous avons pu constater que le numérique a une approche assez double : l'opportunité et le symptôme de l'abandon.

Le Gouvernement a une ambition forte en matière de dématérialisation et c'est une excellente chose !

Il y a trois prérequis sur lesquels nous sommes déterminés à agir :

1. La fibre accessible à tous
2. Rendre les sites internet du service public simple d'utilisation pour les usagers
3. Accompagner et former les usagers à l'utilisation des outils du numérique

C'est sur ce dernier point que je voudrais insister et c'est pour cela que je suis notamment là aujourd'hui.

Actuellement, 13 millions de nos concitoyens sont plus ou moins éloignés d'internet pour des raisons diverses.

S'il y a une chose dont je suis persuadé, c'est que si on ne sait pas embarquer ces personnes, les accompagner, alors tout le reste, la partie startup, les défis technologiques auxquels la France doit répondre ne sera pas durable. Il y a une continuité, une cordée diraient certains, qu'il est indispensable de maintenir.

Mon prédécesseur a présenté l'année dernière une stratégie nationale pour l'inclusion numérique. Je veux m'inscrire pleinement dans sa continuité et même son accélération.

A la base de cette stratégie, il y a les collectivités territoriales et les acteurs de terrain : les associations, les opérateurs, les tiers lieux, tous ceux qui font le tissu et la vie locale. Car ce ne peut être que dans cette proximité que l'on peut détecter et former. C'est dans ce lien quotidien que l'on trouvera la solution.

Le travail de l'état, c'est de donner des outils, des méthodologies, de mettre en réseau, de financer aussi, aux cotes des colocs, mais pas de faire. Pour faire, seuls les acteurs locaux seront légitimes et efficaces.

C'est dans cette logique qu'a été conçue l'Agence du numérique : comme une plateforme et un outil de soutien.

C'est à partir de cela que nous avons conçu l'un des outils centraux de la stratégie : le Pass numérique. Il faut organiser le processus qui accompagne cet outil, lever les inhibitions, mais nous y croyons beaucoup.



La Creuse a fait partie des 10 territoires qui se sont impliqués dans la définition de la stratégie nationale, elle est aujourd'hui parmi les pionniers qui mettent en œuvre le Pass numérique.

Je crois savoir que le département, Madame la Présidente, mais aussi la communauté d'agglomération du Grand Guéret ont été très engagés à la fois dans la définition, mais aussi dans la mise en place de cette chaîne de l'inclusion qui est si importante et je veux les en remercier.

Un dernier mot enfin pour dire que vous êtes très observés et que nous comptons sur vous !

Car il s'agira, après cette première phase pilote avec 10 territoires, de déployer la stratégie à grande échelle partout en France, parce que ce sentiment d'abandon a aussi été l'un des ressorts du ressentiment d'une partie de nos concitoyens.

A partir de ce qui marchera ici, de ce que nous apprendrons ensemble, des meilleurs outils et coopérations pour avancer vers une vraie inclusion numérique, nous pourrons, je l'espère, poser les bases d'une politique efficace et solidaire d'accès au numérique partout et pour tous.